

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA GRÈVE DES SAPEURS-POMPIERS DES AÉROPORTS—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT QUANT AU RÈGLEMENT DU CONFLIT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, étant donné que la grève des sapeurs-pompiers des aéroports s'étend comme un feu d'herbe dans l'Ouest et touche maintenant Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver et qu'il semble devoir éclater une autre grève, qu'est-ce que le gouvernement compte faire? Quels sont les projets du gouvernement et pendant combien de temps pense-t-il que le pays va tolérer ce genre de chose?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, à mon avis, c'est le pays qui devra répondre pour le moment à la dernière partie de la question.

Des voix: Oh, oh!

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, selon moi, il serait bon que certains députés de l'opposition lisent la loi concernant le système de négociations ouvrières qui a été instauré au Canada. Nous négocions avec l'Alliance de la Fonction publique. Nous avons fait une proposition et elle a été transmise aux sapeurs-pompiers. Nous devons attendre une réponse. Bien sûr, si la situation ne s'améliore pas, il y a d'autres moyens que nous pouvons employer.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je respecte le ministre des Transports. Il le sait, mais j'aimerais qu'il ne se cache pas derrière la loi. Nous savons de quel genre de grève il s'agit et j'aimerais savoir pendant combien de temps le gouvernement va permettre à la grève de traîner sans prendre une décision et faire quelque chose. Tout l'Ouest du Canada est maintenant paralysé par l'inaction du gouvernement.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, il y a quelque chose de bien plus grave que cela. J'ai entendu ce matin que même l'aéroport de Québec est fermé!

Des voix: Oh, oh!

M. Marchand (Langelier): L'Alliance tente de faire ratifier l'accord qui a été conclu et nous devons suivre les divers procédés qui sont normaux en pareils cas.

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, avec toutes les grèves et les séances d'étude actuelles et imminentes dans la Fonction publique, j'aimerais adresser ma question au ministre qui, en dernière analyse, est responsable des négociations avec les agents négociateurs désignés pour les contrats relatifs aux fonctionnaires de l'État. Depuis son retour de Victoria où il a discuté avec les pompiers, le président a-t-il réussi à entamer les négociations entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la Fonction publique, afin de ramener les sapeurs-pompiers au travail au moyen du règlement équi-

Questions orales

table dont a parlé hier le premier ministre au cours de la période des questions?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le député sait, j'en suis sûr, que le Conseil du Trésor s'est entendu sur une formule de règlement avec l'Alliance de la Fonction publique. Les procédures de ratification et d'acceptation par les membres sont maintenant en cours. Nous sommes convenus avec l'Alliance de la Fonction publique pour que la consultation des membres se fasse le plus rapidement possible.

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Le gouvernement pense-t-il que parce qu'il existe un grave conflit au sein d'un syndicat, il ne peut rien faire avant que le problème soit résolu intérieurement par les parties en cause? Est-ce vraiment là ce que vous essayez de nous faire croire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si la question s'adresse à la présidence.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE RÔLE DU CONSEIL DU TRÉSOR DANS LE DOMAINE DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES—DEMANDE D'INDEXATION DES TRAITEMENTS SUR LE COÛT DE LA VIE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. Étant donné que ce dont nous parlons ce matin c'est à dire la réduction de services essentiels témoigne d'un manque de rapidité et d'initiative face au problème de l'inflation dans le domaine des négociations collectives de la Fonction publique, le ministre peut-il nous dire si le Conseil du Trésor a pris un nouveau départ, une nouvelle direction ou a adopté une nouvelle politique face aux syndicats en vue de régler les contrats de travail de la Fonction publique du Canada?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit hier il n'y a pas de solutions toutes prêtes. J'espère qu'on va s'attaquer de façon intelligente et en même temps vigoureuse aux divers problèmes qui se posent et auxquels nous cherchons diverses solutions.

M. Baker: Étant donné qu'un des problèmes qui se pose dans la Fonction publique, c'est que les offres du Conseil du Trésor manquent totalement de réalisme vu le taux d'inflation au Canada, le ministre va-t-il entreprendre immédiatement une étude et faire une déclaration à l'appel des motions de façon qu'on prévoie, dans les contrats de travail des fonctionnaires, d'indexer les traitements sur le coût de la vie comme on l'a déjà fait pour les fonctionnaires à la retraite?

M. Drury: Monsieur l'Orateur, c'est une proposition intéressante qui a déjà été sérieusement étudiée et nous allons d'ailleurs continuer à l'examiner.